



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 9 mars 2023 Délibération n° 2023-07

Objet de la délibération : Demande de subvention DRAC programmation PAH 2023

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance :

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 34 (dont 35 votants)

Date de convocation :

L'an deux mille vingt trois le neuf mars à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Bernard NICOLAS, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, Ahmed KEMATI (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT (pouvoir de Michel ROIGNOT), Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Dominique BONDIVENA, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE), Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Jean-Paul QUESTÉ (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Samuel GALAUD, Patricia NORE (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Alain BECARD, Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT (pouvoir à Paul ROBINAT), Thierry JEAN (Ouche et Montagne) ; GUY MONIN (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT) (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER, Jean-Marie SIVRY, Joël SOILLY Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Eric BAULOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxois-morvan.fr

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux



La présente délibération tend à autoriser Monsieur le Président à présenter une demande de subvention auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, au titre des actions prévues dans le cadre de la programmation 2023 du Pays d'art et d'histoire. Pour mémoire, ces actions concernent :

Des projets pédagogiques (scolaire et extra-scolaire)

Le Pays Auxois Morvan participe à l'élaboration de projets d'Éducation Artistique et Culturelle, aux formations des enseignants, à l'accompagnement des classes, notamment via des ateliers, visites et proposition d'outils.

- Projets scolaires : accompagnement des classes (ateliers, visites, création d'outils...) et des structures culturelles (définition de leur offre à destination du jeune public)
- Projets avec les accueils de loisirs, centre sociaux et médiathèques notamment par de la formation et des projets spécifiques
- Réalisation d'un « Explorateur », livret ludique sur le patrimoine industriel

Des actions et outils de médiation et de sensibilisation pour les habitants et touristes

Des actions et documents de médiation seront créés avec les partenaires culturels et touristiques afin de proposer une offre supplémentaire sur le territoire pour les habitants et visiteurs sur la thématique du patrimoine industriel. Les documents seront disponibles gratuitement dans les offices de tourisme.

- Réalisation d'un « Focus », livret de découverte sur l'extraction et la transformation des matériaux de construction
- Exposition
- Visites-guidées
- Formation des guides-conférenciers

Des supports et actions de communication

Afin de communiquer sur ces projets, une brochure promotionnelle « Rendez-vous » sera mis en place.

Le montant de la demande de subvention sollicitée auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté concernant les actions 2023 de la convention VPAH s'élève à 15 000 €.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Type de recettes	Subvention	Taux d'intervention
Communication	5 000,00 €	DRAC	15 000,00 €	46,10 %
Médiation jeune public	8 185,70 €	Autofinancement	17 537,50 €	53,90 %
Médiation habitants et touristes	19 351,80 €			
Total	32 537,50 €	Total	32 537,50 €	100,00 %

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour :

Contre :

Abstentions :

- 1) Autorise Monsieur le Président à solliciter un soutien financier à hauteur de 15 000€ auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté ;
- 2) Autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette demande.

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le

ID : 021-200048544-20230309-2023_07-DE

S²LO

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.*

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le



ID : 021-200048544-20230309-2023_07-DE

